

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2016

Présents : C. CREMERS, C. LANGOUËT, P. POITEVIN, R. LE PAGE, C. LE SAUX, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN.

Excusés : G. DESIAGE, M. LAUNAY (pouvoir à A. LEVEQUE), J.-P. LEPOIDEVIN, S. MASSOT

Ouverture de la séance à 18h50.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. C. LANGOUËT, Secrétaire-Adjointe, en assure le secrétariat.

8 membres du Conseil d'Administration (plus 1 pouvoir) sur 12 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

Ouverture CA et diverses informations (P. Le Saux)

- Un nouveau club est en attente d'affiliation: il s'agit du Cyclo Club Vitré VTT ; il était anciennement à l'UFOLEP.
- Il y a maintenant 2 tampons- encreurs à disposition.
- Le CNDS avait informé qu'il restait un reliquat à verser ; pour ce faire, il fallait fournir un bilan financier rapidement (du matin pour l'après-midi) ; cela n'a pas été possible. Ce reliquat est donc versé à la Ligue pour une action « Féminines » en 2017.
- M. de Abreu demeure injoignable pour sa participation à la réunion Sécurité pour les clubs.

Validation du compte-rendu du CA du 21 juin 2016 (A. Lévêque)

Le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents et représentés. Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux Présidents de clubs.

Point sur les effectifs (A. Lévêque)

92 affiliations à ce jour pour 3852 licenciés (3189 hommes et 663 femmes), ce qui correspond à +2 licenciés par rapport à N-1.

301 nouveaux (259 hommes et 42 femmes), 106 moins de 18 ans (98 garçons et 8 filles).

Calendrier (A. Lévêque)

La réunion a eu lieu le 30 septembre.

Un constat est fait : il y a beaucoup de brevets, notamment en mars et avril (5 de 150km quasiment à suivre) et principalement par des gros clubs.

Acigné qui organisait le 1^{er} octobre un brevet de 150km n'a eu que 23 participants.

Peu de monde à la réunion, sans doute en raison du planning déjà établi sur le site. Dommage quand il y a des litiges !

Il a été annoncé que la validation de ce calendrier sera faite par la nouvelle équipe qui sera élue lors de l'AG le 19 novembre. Si le Comité n'est pas renouvelé, il n'y aura pas de validation.

Décision du CA : les clubs qui ont posé directement leur randonnée sur le site fédéral, sans avertir au préalable le Comité, n'auront pas leur randonnée validée par le CODEP.

Présentation du budget réalisé et prévisionnel (C. Cremers)

Il reste 2 chèques de juin en attente (82,60€ et 86€) ; il s'agit sûrement de dépenses pour TAS.

Actuellement, il reste environ 30000€ sur l'exercice, sachant qu'il reste des dépenses à régler pour TAS. Cette somme semble importante mais est principalement due au fait que les subventions de 2015 (CNDS, CD, Dinard) n'ont été versées qu'après la clôture de l'exercice.

Le livret affiche un solde positif de 40000€.

Vote des budgets (le CA)

Le CA vote à l'unanimité le budget réalisé.

Le budget prévisionnel fera l'objet d'un copié- collé avec l'an dernier avec les modifications qui s'imposent (réduction de la part Commission Féminines en l'absence de voyage, provision pour la Trans-Bretillienne VTT).

L'ébauche sera faite par C. Cremers et sera envoyé à chaque responsable de commission pour validation.

Préparation AG (A. Lévêque, P. Le Saux)

L'AG du Comité se déroulera le samedi 19 novembre à Chantepie (organisation AS Chantepie).

Chaque responsable de commission est tenu d'envoyer à A. Lévêque son rapport d'activités pour le 25 octobre au plus tard.

Les invitations, fiches de candidature, pouvoirs, inscriptions au repas, questions... sont à envoyer aux clubs au plus tard le 18 octobre.

A. Lévêque, C. Langouët et J.-P. Langouët se retrouveront lundi 17 à 14h à la Maison des Sports pour faire les photocopies et la mise sous enveloppes.

Il serait bon que chacun envoie pour vendredi 14 à A. Lévêque une sorte de fiche de poste qui sera jointe au courrier envoyé aux clubs : y figurerait ce que chaque membre fait dans son poste et ce qu'on attend de lui.

Thèmes retenus pour l'AG : Joseph Aulnette pour présenter son voyage à vélo de 9h30 à 10h30 et M. de Abreu pour la sécurité de 10h30 à 11h30.

P. Le Saux et A. Lévêque iront faire une reconnaissance de la salle et des besoins le 4 ou 5 novembre ; ils feront la demande d'une urne.

L'émargement, les bulletins de vote sont à prévoir comme à l'habitude.

Le 15 novembre à 14h, A. Lévêque, C. Langouët et J.-P. Langouët s'occuperont de la mise sous enveloppes des bulletins de vote.

Chaque responsable de commission fera une présentation succincte des 4 années passées (5 mn par commission).

Point CA de Ligue (P. Le Saux)

Les nouveaux statuts du COREG seront proposés à l'AG ordinaire et extraordinaire de la Ligue qui procédera ensuite à une autre AG ordinaire.

C'est également une année électorale.

Point des commissions

*** Sécurité (A. Lévêque, P. Le Saux)**

Samedi 22 octobre, réunion sur la journée des délégués sécurité à la Maison des Sports de Rennes : M. de Abreu ne peut être présent ; G. Desiège attend de lui un « plan B ». Faut-il annuler cette journée s'il n'y a que M. Hamon ? A l'unanimité, la réponse est non car il y a déjà 38 inscrits. M. Hamon interviendra donc le matin et la réunion sera suivie par le repas prévu.

*** Formation (D. Morin)**

- 27 octobre 2016 : Jeunes
- 14 janvier 2017 : PSC1
- 29 janvier 2017 : Recyclage PSC1
- 4 février 2017 : Dirigeant
- 4 et 5 mars 2017 : Animateur

La formation Encadrant- Initiateur n'aura pas lieu puisqu'il n'y a que 8 inscrits alors que le minimum requis est 12.

Pourquoi pas une formation Open Runner avec C. Gentil et (ou) une formation GPS avec D. Morin ?

*** Communication (A. Lévêque)**

La sortie de La Chaîne, prévue pour l'AG, sera retardée à décembre en raison de la parution éventuelle du calendrier qui sera validé par le nouveau CoDep. J.-P. Lepoidevin a accepté cet état de fait. Les articles peuvent donc être envoyés jusqu'à la mi-novembre.

Le site Internet a connu un problème de « plantage » lors d'une mise à jour qui s'est mal passée dans un Plug-In. A. Lévêque a réussi la remise en route.

*** Jeunes (D. Morin)**

6 Jeunes de Romillé et 2 de Pipriac ont participé à la semaine Jeunes à Mugron dans les Landes du 9 au 17 juillet. Certains ont été qualifiés pour le Critérium Route. Il y a eu un podium : une seconde place pour une jeune de Romillé.

La qualité et la quantité ont été jugées médiocres pour la nourriture, les sanitaires très moyens et les parcours VTT sans technique.

*** Féminines (C. Le Saux)**

Une réunion a eu lieu le 8 septembre pour préparer le rendez-vous d'Acigné mais cette sortie du 2 octobre a été un peu décevante en raison du peu de participantes (25).

Une soirée retrouvailles est fixée le 18 novembre à L'Hermitage à la salle du Vivier avec projections et apéritif dînatoire. Un livre- souvenir sera remis à chaque participante.

Il sera noté que, grâce aux différentes subventions, les maillots TAS seront offerts (les chèques ne seront pas encaissés) et les désistements justifiés seront remboursés.

Le bénéfice restant sera mis de côté pour une action Féminines dans les prochains 4 ans (peut-être Clermont-Ferrand).

*** Tourisme (R. Le Page)**

La cyclo-découverte à Saint-Méen-le-Grand n'a réuni que 16 participants qui ont été ravis de leur journée (4 clubs étaient représentés : la TA, Rous Libres, Montfort et Betton).

En 2017, la cyclo-découverte est déjà prévue et inscrite au calendrier éventuel ; ce sera à la Guerche de Bretagne.

Le salon Evasion, Nature et Randonnée aura lieu les 31 mars, 1er et 2 avril 2017 au Parc Expo à Bruz.

*** Sport, Santé, Solidarité (P. Le Saux)**

P. Le Saux a été contacté par Handi-Sport pour accueillir une jeune amputée fémorale de 16 ans qui a l'intention de participer aux JO dans 4 ou 8 ans. Elle a été intégrée au club de Romillé et a fait une sortie à Montauban.

Un autre handicapé a contacté Romillé : il cherchait un handi-bike et en a testé un au club d'Handi-Sport à Rennes samedi dernier. Affaire à suivre...

*** VTT (P. Poitevin)**

Pas grand-chose à signaler si ce n'est l'inauguration d'un circuit VTT à Saint-Aubin d'Aubigné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Président
Patrick Le Saux

La Secrétaire-Adjointe
Chantal Langouët